

Décision

Générale

colonial

Décision n° 29 accordant un congé administratif de 12 mois a M. Grandjean, Adjoint de 1re classe des Affaires Indigènes.

n° 29

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
20 février 1907

Numéro JO
n° 124 du 01/03/1907

Date du numéro
1 mars 1907

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de 12 mois est accordé à M. Grandjean, adjointde 1re classe des Affaires indigènes. Cette déc ision sera soumise à l'approbation du Ministre des Colonies.

P. PASCAL.